



Blonay, le 1er décembre 2023

**Préavis N° 25-2023 relatif au budget 2024 de la
Communauté Intercommunale d'Equipements du
Haut-Léman (CIEHL)**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 28 novembre 2023
présidée par Madame Marie-Galante Forestier, présidente.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N°25-2023,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à la majorité (60 oui, 0 avis contraire et 1 abstention), les conclusions du préavis municipal, à
savoir :**

- Adopter le budget 2024 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 28 novembre 2023.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente  La secrétaire 

Marie-Galante Forestier Ariane Wunderli